



ÉTAT DES LIEUX DE LA BIODIVERSITÉ SUR LA COMMUNE D'ARCHAMPS

Synthèse à partir des connaissances existantes

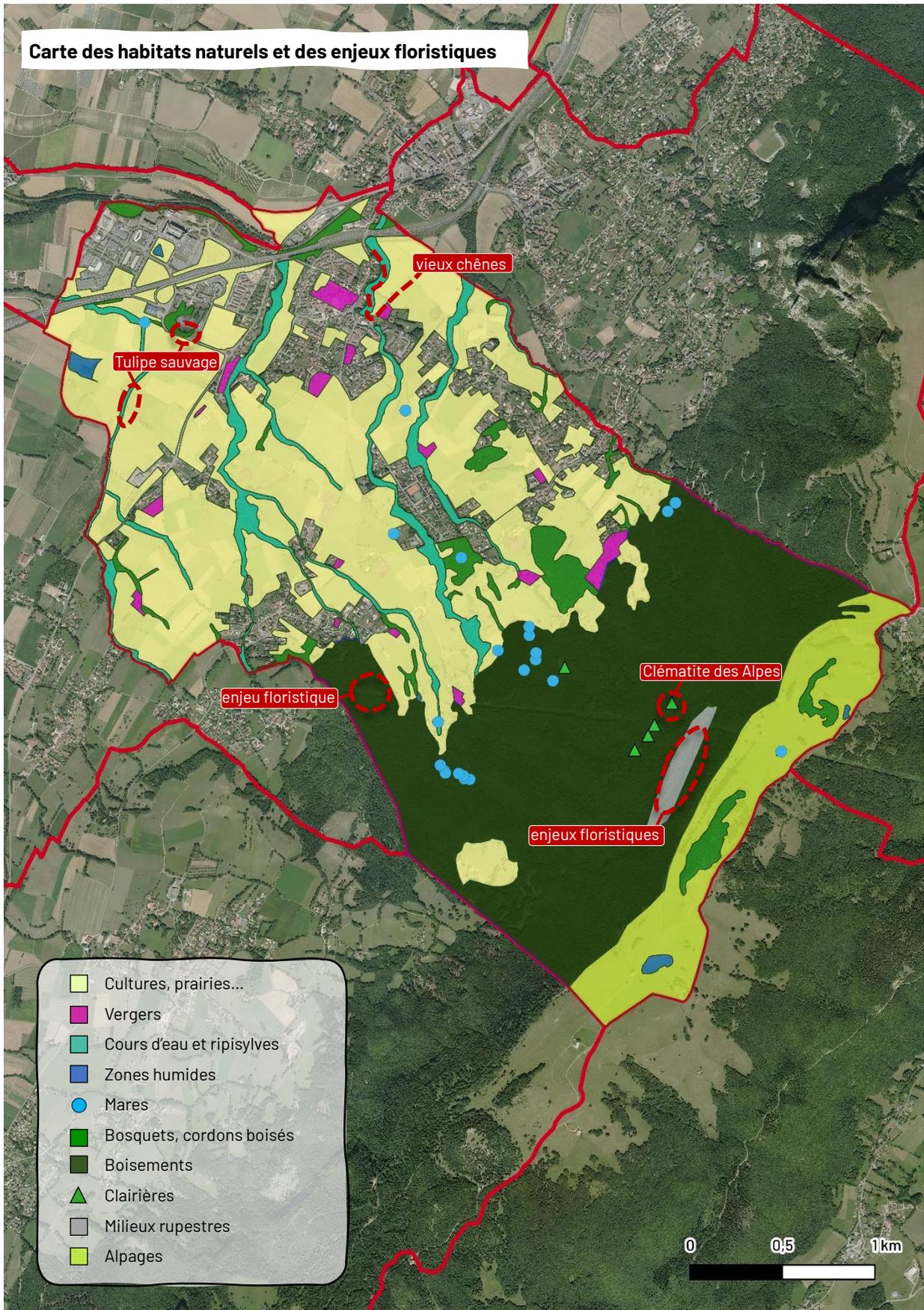


Photo L. Mary

MILIEUX & FLORE

MILIEUX NATURELS

Carte des habitats naturels et des enjeux floristiques



Les habitats naturels de la commune ont fait l'objet d'une synthèse dans le cadre du rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme¹. Par conséquent, ces éléments ne sont pas détaillés dans ce document mais simplement listés ci-dessous, en dressant un focus particulier sur les milieux à fort enjeu patrimonial.

Cultures, prairies et autres surfaces en herbe

Au Nord, sur la partie basse de la commune, l'essentiel de l'espace est occupé par des parcelles cultivées (maïs, blé...). Ces milieux sont peu attractifs pour la biodiversité. Au pied des versants du Salève, l'espace agricole se diversifie avec une mosaïque de prairies de fauche et de pâtures entrecoupées de haies et de bosquets, présentant d'intéressantes potentialités écologiques. Localement quelques prairies à tendance sèche peuvent présenter une flore plus riche.

Vergers

En 2010, un état des lieux des vergers a été réalisé à l'initiative de la Communauté de communes du Genevois. A cette date, 22 vergers avaient été relevés sur la commune d'Archamps, représentant une surface d'environ 14 ha. Il n'existe à ce jour aucune donnée récente quant à l'évolution de ces milieux.

Cours d'eau et ripisylves

La commune d'Archamps est traversée par 4 cours d'eau principaux et leurs affluents qui prennent leur source sur les versants du Salève : le Nant des Renardes, l'Arande, le ruisseau des Fins et le ruisseau d'Archamps. Ces cours d'eau sont bordés de ripisylves qui présentent localement un fort intérêt écologique (arbres remarquables, Grand Capricorne, Tulipe sauvage, riche cortège d'oiseaux... confère les paragraphes dédiés) et offre un axe de déplacement privilégié pour la faune.

Bosquets, cordons boisés et arbres d'alignement

Plusieurs dizaines d'arbres jugés remarquables ont été identifiés sur la commune d'Archamps par Tristan Meudic² sur la base de différents critères (dimensions, âge, beauté, histoire/légende). Aux abords du chef-lieu, on relève tout particulièrement la présence de vieux Chênes pédonculés, isolés, en alignement, ou intégrés à une haie ou un bosquet. Ces arbres à fort intérêt patrimonial font pour la plupart l'objet de mesures de protection dans le cadre du PLU. Ce statut ne protège toutefois pas les haies et bosquets d'interventions d'entretien inadaptées (signallement effectué en 2023 dans le cadre des Sentinelles de la Nature).

Zones humides (et mares)

Du fait de leur forte régression et de leurs multiples intérêts écologiques, les zones humides font l'objet d'un inventaire départemental, visant à mieux prendre en compte ces milieux sensibles. Sur la commune d'Archamps, 9 zones humides de différents types (prairies humides,

¹ Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Archamps, rapport de présentation, 2019, Biays

² Communication de Tristan Meudic (confère le site internet : <https://meristememes.net/>)

suintements, aulnaie, mare...) figurent à l'inventaire départemental. 18 autres sites ont été repérés comme zones humides potentielles ou de petite taille. A noter enfin 2 petites zones caractérisées comme friches à molinie. La plupart de ces sites demeurent très mal connus et soumis à des menaces anthropiques en particulier en milieu agricole.

Une vingtaine de mares ont par ailleurs été relevées dans le cadre du programme « Mares où êtes-vous ? ». Une bonne partie de ces points d'eau se situent sur les versant boisés du Salève. En effet, dans les années 2010, un réseau de mares forestières a été créé/remis en état sur les secteurs de Mont Fort, du Crémillon, ainsi qu'en limite avec Collonges-sous Salève dans le cadre des démarches Natura 2000. Certaines d'entre elles situées en forêt communale bénéficient d'interventions d'entretien assurées par l'ONF. En 2022, dans le cadre du dispositif Natura 2000, l'ensemble des mares répertoriées ont fait l'objet d'investigations naturalistes (confère partie amphibiens) et de préconisations quant à leur entretien³.

Boisements (et clairières ▲)

Au Sud-Est de la commune, les versants du Salève présentent un couvert forestier sur une surface de plus de 280 hectares (dont 66,5 hectares de forêt communale⁴). Différents types d'habitats (hêtraie-sapinière, hêtraie-chênaie, tillaie...) se déclinent en fonction de l'altitude, du type de sol, de l'exposition et de l'exploitation. Ce vaste boisement accueille un large cortège d'espèces forestières (flore remarquable, mammifères, oiseaux... confère les paragraphes dédiés). Localement, des espaces de clairières sont entretenus dans le cadre du plan d'aménagement forestier communal, permettant d'offrir à la faune et à la flore d'intéressants micro-habitats.

Milieus rupestres

Sur les versants du Salève à environ 1000 mètres d'altitude, s'étend une importante barre rocheuse (« les rochers d'Archamps »), qui accueille plusieurs espèces rupestres comme le Faucon pèlerin. Au pied de cette falaise, la grotte d'Archamps offre des conditions potentiellement favorables à l'hivernage des chauve-souris (confère paragraphe dédié).

Alpages

Les crêtes du Salève sont occupées par des prairies d'alpages avec selon les secteurs soit des prairies pâturées pendant la saison estivale par les vaches, soit des prairies de fauche.

FLORE

Le Salève a été parcouru et étudié par de nombreux botanistes depuis le 18ème siècle, aussi dispose t'on de nombreuses données historiques sur les espèces végétales en présence. Pour

³ Suivi des amphibiens et recherche du Sonneur à ventre jaune et du Triton crêté, bilan des inventaires réalisés sur le site Natura 2000 du Salève, 2022, Syndicat Mixte du Salève, FNE Haute-Savoie, LPO Haute-Savoie, Apollon74

⁴ Forêt communale d'Archamps, révision d'aménagement forestier, 2008-2022, ONF

dresser l'état des lieux des enjeux floristiques actuels, la base de données Biodiv'Aura a été consultée en ciblant les relevés effectués après 2000. Des inventaires spécifiques relatifs au Sabot de Vénus et à la Clématite des Alpes réalisés à l'initiative du Syndicat Mixte du Salève ont également été pris en compte.

L'espèce à plus fort enjeu sur la commune est la Tulipe sauvage, espèce protégée à l'échelle nationale. Considérée en danger à l'échelle régionale, elle ne subsiste aujourd'hui sur le département qu'au pied du Salève sur les communes d'Archamps et Neydens (une trentaine de points observés au début des années 2000, soit une distribution totale inférieure à 1 ha). Les données les plus récentes sur la commune d'Archamps font état de 2 stations principales situées sur les secteurs de Chosal et d'Arbigny à proximité immédiate de zones aménagées. Ces stations ne font l'objet d'aucune protection particulière. Des données plus anciennes (années 1990/2000) mentionnaient également la présence de la Tulipe sauvage sur les bords de l'Arande.

Autre espèce bénéficiant d'une protection nationale (et même européenne), le Sabot de Vénus est une orchidée emblématique de grande taille liée aux forêts claires sur calcaire. Abondamment collectée sur le Salève dès le 18ème siècle, cette espèce est devenue aujourd'hui plus rare. La commune d'Archamps abrite deux stations de Sabot de Vénus sur les hauteurs du hameau de Blécheins au sein d'un boisement privé. En dépit d'un suivi fin des stations et de travaux de réouverture du milieu assurés par le Syndicat Mixte du Salève⁵, le nombre de pieds fleuris est en régression depuis 2019. Le piétinement engendré par un public curieux de photographier cette espèce spectaculaire semble en être pour partie responsable, d'où le choix actuel de ne pas communiquer sur l'espèce.



Illustration des 2 espèces végétales à très fort enjeu de la commune d'Archamps : à gauche, la rarissime Tulipe sauvage (photo L. Mery) et à droite le spectaculaire Sabot de Vénus (photo C. Gur).

Les rochers d'Archamps accueillent une flore typique des milieux rupestres, avec notamment le Cynoglosse d'Allemagne, protégé à l'échelle régionale, ainsi que la Serratule à tige nue. En contrebas, l'une des clairières réouverte et entretenue dans le cadre des démarches Natura 2000 abrite une station importante (plus de 130 pieds en 2023) et unique sur le département de Clématite des Alpes⁶. Suites aux suivis réalisés en 2020 et 2023, des recommandations

⁵ Suivi Sabot de vénus sur le site Natura 2000 du Salève, 2023, Syndicat Mixte du Salève

⁶ Etat des lieux de la station de Clématite des Alpes à Archamps, 2023, Syndicat Mixte du Salève, ONF

d'entretien du site ont été données pour garantir des conditions favorables à l'expression de la Clématite des Alpes.

Listing des plantes d'intérêt patrimonial observées sur la commune d'Archamps

(données Biodiv'Aura)

<i>Clematis alpina</i>	Clématite des Alpes	LR74 : rare	Clairière (2) dans forêt communale D. Asse, 2023
<i>Cynoglossum germanicum</i>	Cynoglosse d'Allemagne	Protection régionale LRR : en danger	Rochers d'Archamps B. Bressoud, M. Magnolloud, 2021
<i>Cypripedium calceolus</i>	Sabot de Vénus	Directive Habitat Protection nationale	Boisement clair D. Souillot, 2023
<i>Festuca trichophylla</i>	Fétuque à feuilles de capillaires	LR74 : en danger	Sous Mont Fort D. Jordan, 2000
<i>Klasea nudicaulis</i>	Serratule à tige nue	LRR : quasi-menacé LR74 : rare	Rochers d'Archamps D. Jordan, 2008
<i>Tulipa sylvestris</i>	Tulipe sauvage	Protection nationale LRR : en danger	Arbigny, Chosal E. Durr, 2020

Directive Habitat – annexe II (protection européenne)

Protection Nationale (arrêté du 20 janvier 1982)

Protection régionale (arrêté du 4 décembre 1990)

LRR : Liste rouge régionale (Conservatoire botaniques alpins et du Massif central, 2015)

LR74 : Liste de la flore rare et menacée de Haute-Savoie (ASTERS, 2011)



Photos C. Gur (Trion alpestr



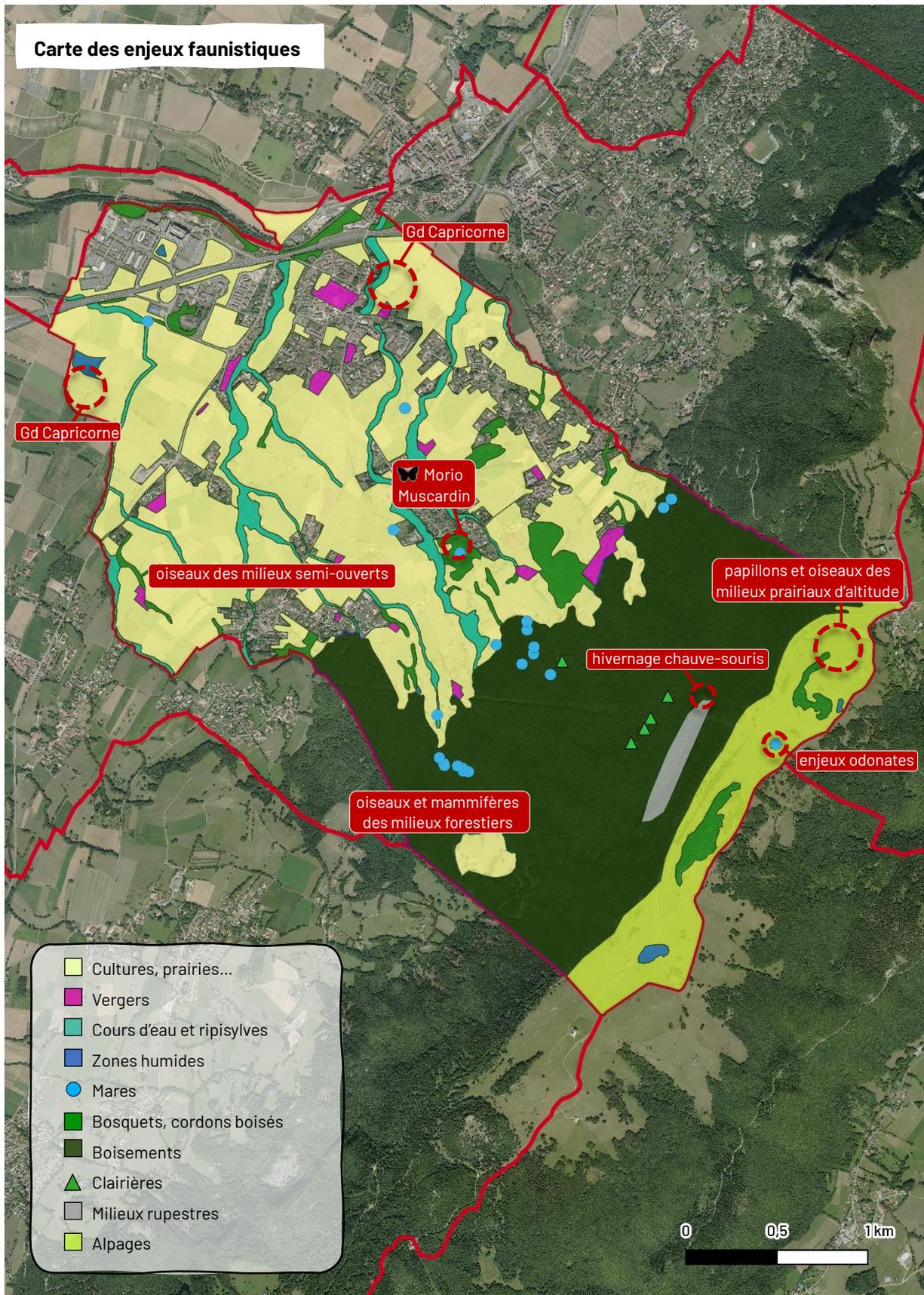
M. Robert (Aoudette Idm), C. Gilles (Muséum d'Al



Leclerc (Leste francé) C. Gaudin (Murin à oreilles échan

FAUNE

Carte des enjeux faunistiques



MAMMIFERES TERRESTRES

Plus d'un millier de données relatives aux mammifères terrestres ont été compilées sur la commune d'Archamps (extraction Faune-Aura). Parmi les 17 espèces identifiées, de nombreuses observations concernent des espèces relativement communes liées aux milieux boisés : Chevreuil, Sanglier, Blaireau, Ecureuil roux...

Quatre espèces repérées bénéficient d'un statut de protection nationale. Ainsi, le Muscardin, petit rongeur arboricole inféodé aux ronciers, aux lisières et aux haies denses est extrêmement sensible aux éventuelles interventions sur ce type de milieu. A noter également une mention du Chat possiblement forestier observé en 2022 en lisière sur les crêtes du Salève. Cette espèce dont le domaine vital est conséquent (jusqu'à plusieurs centaines d'hectares pour un mâle), semble bien présente à l'échelle du massif du Salève, tout comme d'ailleurs le Lynx boréal (non observé à Archamps, mais déjà contacté sur les communes limitrophes).



Illustration des 4 mammifères terrestres bénéficiant d'un statut de protection sur la commune d'Archamps : le chat « type » forestier (photo C. Gilles), le Muscardin (photo C. Gilles) et deux espèces plus communes à savoir le Hérisson d'Europe (photo A. Guibentif) et l'Ecureuil roux (photo C. Charobert)

Listing des mammifères terrestres observés sur la commune d'Archamps

(données Faune-Aura)

Carnivores			
<i>Felis sylvestris sylvestris</i>	Chat forestier	PN	1 seule observation connue lisière des crêtes du Salève
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen		Large distribution (boisements, bosquets)
<i>Martes foina</i>	Fouine		Présence connue assez limitée (proximité bâti)
<i>Martes martes</i>	Martre		Présence connue assez limitée (boisements)
<i>Mustela nivalis</i>	Belette		1 seule observation connue Chez Servant
<i>Vulpes vulpes</i>	Renard roux		Large distribution sur la commune
Ongulés			
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuil européen		Large distribution (boisements)
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe		Observations limitées (boisements)
<i>Rupicapra rupicapra</i>	Chamois		Présence sur la partie supérieure
<i>Sus scrofa</i>	Sanglier		Large distribution (boisements)
Mammifères insectivores			
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe	PN	Présence sur partie basse
<i>Talpa europaeus</i>	Taupe d'Europe		Large distribution
Lagomorphes			
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe		Milieux essentiellement ouverts

Rongeurs			
<i>Arvicola monticola</i>	Campagnol terrestre		Large distribution
<i>Glis glis</i>	Loir gris		1 seule observation connue Vovray
<i>Muscardinus avellanarius</i>	Muscardin	PN	2 observations connues les Pommeraies / Mont Fort
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	PN	Large distribution (boisements)

PN : Protection Nationale (arrêté du 23 avril 2007)

CHAUVE-SOURIS

Les données relatives aux chauves-souris sont relativement limitées sur la commune d'Archamps, en dépit de prospections réalisées en 2010 et 2011 dans le cadre des démarches Natura 2000 sur le massif du Salève⁷ et d'investigations hivernales récentes menées au sein de la grotte d'Archamps.

Les inventaires estivaux réalisés en 2010 et 2011 pointent une diversité intéressante d'espèces au niveau du Goya du Pommier sur les crêtes du Salève, avec 7 espèces distinctes détectées, parmi lesquelles 3 espèces d'intérêt communautaire (directive Habitat) : le Grand Murin, le Murin de Bechstein et le Murin à oreilles échancrées.

Des données récentes témoignent également de la présence hivernale d'au moins 4 espèces distinctes au sein de la grotte d'Archamps, avec des effectifs qui demeurent néanmoins limités. A noter parmi elles, la présence du Grand Rhinolophe, du Petit Rhinolophe et de la Barbastelle, espèces toutes trois d'intérêt communautaire.



Malgré des inventaires relativement limités et focalisés sur la partie supérieure de la commune, 11 espèces différentes de chauve-souris, toutes protégées à l'échelle nationale, ont pu être mises en évidence. Parmi elles, de gauche à droite : le Grand Murin (photo C. Gaudin) détecté au niveau du Goya du Pommier, le Grand Rhinolophe (photo R. Quesada) et la Barbastelle (photo T. Tusseau) observés en hibernation au sein de la grotte d'Archamps.

Sur la partie basse de la commune, il n'existe quasiment aucune donnée, bien que les bosquets et alignements de vieux arbres offrent des milieux potentiellement favorables aux chauve-souris :

⁷ Les chiroptères du massif du Salève, 2012, Syndicat Mixte du Salève, CORA Faune Sauvage, Robin Letscher

en 2010, une visite du clocher de l'église de la commune mentionne la présence de guano de chauve-souris, sans précision ou complément plus récent.

Listing des chauve-souris observées sur la commune d'Archamps

(données du rapport sur les chiroptères du massif du Salève et de Faune-Aura)

Murins			
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	DH /PN	Goya du Pommier
<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	DH /PN LRR vulnérable	Goya du Pommier
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échancrées	DH /PN	Goya du Pommier
Rhinolophes			
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	DH /PN LRR en danger	Grotte d'Archamps
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	DH /PN	Grotte d'Archamps
Vespertillons			
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle	DH /PN	Grotte d'Archamps
<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	PN	Goya du Pommier
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	PN	Grotte d'Archamps
<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	PN	Goya du Pommier
<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	PN	Goya du Pommier
<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolore	PN	Goya du Pommier

DH : Directive Habitat – annexe II (protection européenne)

PN : Protection Nationale (arrêté du 23 avril 2007)

LRR : Liste rouge régionale (LPO Rhône-Alpes, 2015)

OISEAUX

Plus de 31 000 données d'oiseaux observées sur la commune d'Archamps ont été enregistrées sur la base de données Faune-aura depuis 2015. Seules les espèces considérées comme nicheuses (nidification certaine/ probable) ont été prises en compte, soit près de 25 000 données pour 69 espèces distinctes.

Sur la partie basse de la commune, les champs, prés, vergers, cordons de haies, ripisylves, bosquets et jardins forment un milieu semi-ouvert fréquenté par un large cortège d'oiseaux communs des milieux arborés. C'est également un terrain de chasse favorable aux rapaces comme en témoignent les observations régulières du Milan noir, de l'Épervier, de la Buse variable et du Faucon crécerelle.

Les secteurs les plus dégagés accueillent l'Alouette des champs et sont également fréquentés par l'Hirondelle rustique, qui niche au sein du bâti (bâtiments agricoles, granges...). Cette espèce jadis très commune dans nos campagnes a fortement régressé, d'où son statut départemental d'espèce vulnérable⁸.

⁸ Oiseaux nicheurs menacés et à surveiller de Haute-Savoie, 2015, LPO Haute-Savoie, Conseil départemental de Haute-Savoie

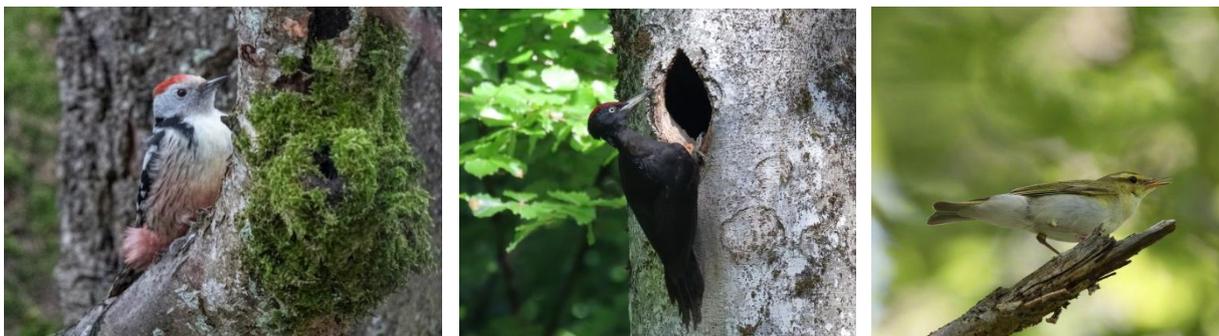
Les vergers et leurs abords bocagers sont favorables au Tarier pâtre. Localement, quelques fourrés et espaces de friches relictuels offrent des conditions favorables aux espèces typiques des milieux arbustifs comme le Bruant jaune, la Linotte mélodieuse ou l'Hypolais polyglotte. Observé en bordure de la zone d'activité, celui-ci est aujourd'hui considéré comme vulnérable sur le département.



Aperçu de quelques espèces d'oiseaux patrimoniales fréquentant la mosaïque de milieux sur la partie basse de la commune : Hirondelle rustique (photo G. Roca Filella), Hypolais polyglotte (photo C. Charobert), Milan noir (photo M. Turk)

Les versant boisés du Salève abritent un large cortège d'oiseaux forestiers avec plus d'une quarantaine d'espèces considérées comme nicheuses. Parmi les espèces strictement forestières, figurent le Pic noir, le Roitelet à triple bandeau, le Grimpereau des bois, le Bouvreuil pivoine, les Mésanges noire, huppée et alpestre. Le Pic mar (peu abondant en Haute-Savoie) et le Pouillot siffleur (mal connu) ont été spécifiquement relevés au sein des boisements entre Mont Fort et chez Servant.

De nombreuses espèces plus ubiquistes sont présentes au niveau des lisières et des clairières, sur lesquelles le développement d'un ourlet arbustif offre possibilités de caches et ressources alimentaires intéressantes.



Aperçu de quelques espèces d'oiseaux patrimoniales liées au milieu forestier : Pic mar (photo M. Maire), Pic noir (photo P. Duraffort), Pouillot siffleur (photo C. Charobert)

Les alpages du Salève accueillent un cortège d'oiseaux typique des milieux ouverts (Alouette des champs) à semi-ouverts (Pie-grièche écorcheur, Bruant jaune, Pipit des arbres). A noter l'observation en 2021 d'un couple d'Alouette lulu, espèce considérée en danger critique en Haute-Savoie et que l'on pensait avoir disparu du massif du Salève (liste d'alerte des oiseaux de Haute-Savoie, 2015). Les alpages sont par ailleurs fréquentés par de nombreux oiseaux qui nichent dans les boisements environnants et qui viennent s'y nourrir. En contrebas, les rochers d'Archamps offrent un milieu d'intérêt pour les espèces rupestres, comme en témoignent la nidification du Faucon pèlerin et de l'Hirondelle de rochers.



Aperçu de quelques espèces d'oiseaux patrimoniales des crêtes du Salève : la Pie-grièche écorcheur (photo P. Bussat) et l'Alouette lulu (photo M. Robert) sont présentes sur les alpages, tandis que le Faucon pèlerin (photo J. Calvo) niche au niveau des rochers d'Archamps.

Listing des oiseaux considérés comme nicheurs sur la commune d'Archamps

(données de Faune-Aura)

<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes	PN	Boisement (nid.) – Mont Fort Lisières, clairières (chasse)
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe	PN	Milieus semi-ouverts
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	PN	Boisements, bosquets
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs		Milieus ouverts
<i>Anas platyrhynchos</i>	Canard colvert		Bassins zone d'activité
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	PN	Alpages du Salève
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	PN	Boisements, bosquets (nid.) Milieus ouverts (chasse)
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	PN	Milieus semi-ouverts y compris dans les jardins
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	PN	Boisements, bosquets
<i>Certhia familiaris</i>	Grimpereau des bois	PN	Boisements
<i>Chloris chloris</i>	Verdier d'Europe	PN	Bosquets, ripisylves, jardins
<i>Coccothraustes coccothraustes</i>	Grosbec casse-noyaux	PN	Boisements, bosquets
<i>Columba oenas</i>	Pigeon colombin		Boisements (nid.) Milieus semi-ouverts (alim.)
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier		Boisements, bosquets (nid.) Milieus semi-ouverts (alim.)
<i>Corvus corax</i>	Grand Corbeau	PN	Falaises, boisements (nid.) Milieus ouverts (alim.)
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire		Ubiquiste des milieux ouverts
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	PN	Boisements
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	PN	Boisement, bosquets, jardins
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	PN	Boisements, bosquets
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette	PN	Boisement – chez Servant
<i>Dendrocoptes medius</i>	Pic mar	DO / PN	Boisement – chez Servant
<i>Dryocopus martius</i>	Pic noir	DO / PN	Boisements
<i>Emberiza cirlus</i>	Bruant zizi	PN	Milieus semi-ouverts
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune	PN	Milieus semi-ouverts
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	PN	Boisements, ripisylves, jardins
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	DO / PN	Rochers d'Archamps (nid.) Milieus ouverts (chasse)

<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	PN	Milieus ouverts (chasse)
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	PN	Boisements, bosquets, jardins
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes		Boisements
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hypolaïs polyglotte	PN LRD vulnérable	Bosquets (4 données sur zone d'activité)
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique	PN LRD vulnérable	Bâti (nidification) Milieus ouverts (chasse)
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	DO / PN	Milieus semi-ouverts Crêtes du Salève, chez Servant
<i>Linaria cannabina</i>	Linotte mélodieuse	PN	Milieus semi-ouverts
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppée	PN	Boisements résineux
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	DO / PN LRD danger critique	Alpages du Salève
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	PN	Ripisylves, bosquets humides
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	DO / PN	Boisements (nidification) Milieus ouverts (chasse)
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	PN	Milieus ouverts
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'Europe	PN	Boisements, ripisylves
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	PN	Boisements, bosquets, jardins
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	PN	Bâti
<i>Periparus ater</i>	Mésange noire	PN	Boisements résineux
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	DO / PN	Boisements (nidification) Milieus semi-ouverts (chasse)
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir	PN	Milieus ouverts, bâti
<i>Phoenicurus phoenicurus</i>	Rougequeue à front blanc	PN	Bosquets, clairières
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	PN	Boisements, clairières
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	PN	Boisements, clairières
<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Pouillot siffleur	PN	Boisements
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	PN	Lisières, clairières
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde		Milieus semi-ouverts
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	PN	Lisières, haies, vergers
<i>Poecile montanus montanus</i>	Mésange alpestre	PN	Boisements résineux
<i>Poecile palustris</i>	Mésange nonnette	PN	Boisement, bosquets, jardins
<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	Hirondelle de rochers	PN	Rochers d'Archamps
<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	Bouvreuil pivoine	PN	Boisements
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	PN	Boisements
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	PN	Boisements
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre	PN	Vergers, milieus semi-ouverts
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	PN	Milieus semi-ouverts
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	PN	Boisement, bosquets, jardins
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque		Bâti, jardins
<i>Strix aluco</i>	Chouette hulotte	PN	Boisements
<i>Sturnus vulgaris</i>	Étourneau sansonnet		Cavités (nidification) Milieus ouverts (alimentation)
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	PN	Lisières, bosquets, jardins

<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins	PN	Lisières
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodyte mignon	PN	Boisement, bosquets, jardins
<i>Turdus merula</i>	Merle noir		Boisements, bosquets, jardins
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne		Boisements, bosquets (nid.) Milieux ouverts (alim.)
<i>Turdus viscivorus</i>	Grive draine		Boisements, bosquets (nid.) Milieux ouverts (alim.)

DO : Directive Oiseaux (protection européenne)
PN : Protection Nationale (arrêté du 29 octobre 2009)
LRD : Liste rouge départementale (LP074, 2015)

AMPHIBIENS ET REPTILES

Les amphibiens

Le réseau de mares forestières présent sur les secteurs de Mont Fort, du Crémillon et en limite avec Collonges-sous-Salève est favorable aux amphibiens. Les investigations menées en 2022 ont permis de refaire l'état des lieux des espèces en présence et de confirmer l'absence du Sonneur à ventre jaune (foyers de présence de l'espèce sans doute trop éloignés)⁹.

Le Triton alpestre est l'espèce qui présente les populations les plus importantes (effectifs conséquents observés en 2022 sur le secteur du Crémillon). Le Crapaud commun et la Grenouille rousse sont également présents, mais à des effectifs relativement réduits. A noter également la présence de la Grenouille rieuse au niveau du bassin de la zone d'activité.



Crapaud commun, Triton alpestre et Grenouille rousse, 3 espèces d'amphibiens présentes sur les mares de la commune (photos C. Gur)

Listing des amphibiens observés sur la commune d'Archamps

(données de l'étude 2022 relative aux amphibiens du Salève et de Faune-aura)

Anoures (crapauds et grenouilles)			
<i>Bufo bufo</i>	Crapaud commun	PN	Mares forestières (effectifs limités)
<i>Pelophylax cf ridibunda</i>	Grenouille type rieuse		Zone d'activité
<i>Rana temporaria</i>	Grenouille rousse		Mares forestières (effectifs limités)

⁹ Suivi des amphibiens et recherche du Sonneur à ventre jaune et du Triton crêté, bilan des inventaires réalisés sur le site Natura 2000 du Salève, 2022, Syndicat Mixte du Salève, FNE Haute-Savoie, LPO Haute-Savoie, Apollon74

Urodèles (tritons et salamandre)

<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Triton alpestre	PN	Mares forestières (effectifs importants)
-------------------------------	-----------------	----	--

PN : Protection Nationale (arrêté du 8 janvier 2021)

Les reptiles

Les reptiles n'ont pas fait l'objet d'études spécifiques, mais plus de 80 données ont été récoltées depuis 2015 et compilées sur Faune-Aura, pointant la présence ponctuelle de 7 espèces.

Relativement peu commun sur le département, le Lézard des souches a été observé en 2020 au niveau de la friche sous la ligne THT sur le secteur de chez Servant. Cette espèce apprécie les sols meubles avec un couvert broussailleux (lisières, clairières et autres habitats transitoires de ce type).

Au Nord de la zone d'activité, la pose de plaques (dispositif permettant d'optimiser l'observation de reptiles) a permis de mettre en évidence la présence de la Coronelle lisse, dont la distribution demeure mal connue sur le département. Ces milieux embroussaillés et ensoleillés sont également favorables au Lézard à deux raies, régulièrement observé sur le site.



Apperçu de quelques espèces de reptiles présentes sur la commune. De gauche à droite : le Lézard des souches, peu commun à l'échelle départementale, la discrète Coronelle et le spectaculaire Lézard à deux raies (photos A. Guibentif).

Listing des reptiles observés sur la commune d'Archamps

(données de Faune-aura)

Lézards			
<i>Anguis fragilis</i>	Orvet fragile	PN	Milieux embroussaillés
<i>Lacerta agilis</i>	Lézard des souches	PN LRR quasi menacé	Friche sous ligne électrique Chez Servant (1 donnée)
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	PN	Milieux embroussaillés et ensoleillés Abords zone d'activité
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	PN	Lieux secs et ensoleillés (y compris dans jardins)
Serpents			
<i>Coronella austriaca</i>	Coronelle lisse	PN LRR quasi menacé	Abords zone d'activité
<i>Natrix helvetica</i>	Couleuvre helvétique	PN	Milieux humides, points d'eau
<i>Zamenis longissimus</i>	Couleuvre d'Esculape	PN	Milieux arborés

PN : Protection Nationale (arrêté du 8 janvier 2021)

LRR : Liste rouge régionale (LPO Rhône-Alpes, 2015)

INSECTES

La classe des insectes est extrêmement riche et diversifié, mais demeure largement méconnu y compris dans nos territoires. Sur la commune d'Archamps, environ 1200 données relatives aux insectes ont été enregistrées depuis 2000 (base de données Biodiv'Aura), principalement représentatives de l'ordre des papillons de jour et des odonates. A noter qu'au sein de l'ordre des coléoptères, une étude spécifique a été menée en 2013 sur le Grand Capricorne.

Les papillons de jour

Les papillons de jour ont fait l'objet d'un inventaire spécifique au niveau des prairies de fauche du Salève en 2014 dans le cadre de Natura 2000¹⁰. Sur le reste de la commune, les données sont issues de relevés ponctuels compilés sur les bases de données Biodiv'aura et Faune-aura. Depuis 2000, quelques centaines de données ont ainsi pu être collectées, permettant d'identifier 54 espèces distinctes.

Une part significative des espèces contactées sur la commune est liée aux espaces de lisières, de clairières forestières et de végétation arbustive, qui offrent des conditions propices à de nombreuses espèces de papillons, comme la Petite Tortue, le Tabac d'Espagne, le Tircis, le Citron... A noter la présence du Morio, considéré en danger critique à l'échelle du bassin genevois et observé en 2015 au niveau des boisements des Pommeraies. Lisières et clairières pourraient également être potentiellement favorables à la Bacchante, espèce protégée à l'échelle nationale, présente sur la commune voisine de Neydens.

Les milieux prairiaux constituent également des milieux de prédilection pour les papillons, sous réserve de pratiques d'entretien adaptées permettant l'expression d'un cortège floristique varié. Talus, délaissés ou espaces verts fauchés de manière tardive constituent de précieux refuges pour les papillons, dans un contexte où les surfaces en herbe sont souvent l'objet d'un entretien intensif (jardins tondus, prairies temporaires fauchées de manière précoce...).

En altitude, les alpages du Salève accueillent un cortège de papillons spécifique, avec plusieurs espèces inscrites sur la liste rouge du bassin genevois. Le Moiré franconien, le Grand Nacré et la Mélitée de la lancéole sont ainsi tous trois considérés comme vulnérables à l'échelle du bassin genevois. Pour concilier au mieux gestion des milieux prairiaux d'altitude et biodiversité, l'étude réalisée en 2014 avait fourni un certain nombre de recommandations : première fauche après le 15 juin, mise en place de bandes non fauchées, utilisation d'une faucheuse à barre de coupe. La mise en œuvre de ces préconisations n'est à ce jour pas connue.



Aperçu de quelques papillons patrimoniaux observés à Archamps : le Morio, lié aux lisières forestières, ainsi que le Grand Nacré (photo MA Bianco) et le Moiré franconien (photo MA Bianco) présents sur les alpages du Salève.

¹⁰ Pelouses sèches et prairies de fauche sur le massif du Salève : inventaire des rhopalocères, 2014, D. Leclerc, Syndicat Mixte du Salève

Listing des papillons de jours observés sur la commune d'Archamps

(données de l'étude 2014 relative aux papillons du Salève, de Biodiv'Aura et de Faune-aura)

Hespéridés			
<i>Erynnis tages</i>	Point de Hongrie		Prairies maigres
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine		Lisières, clairières
<i>Spialia sertorius</i>	Hespérie des sanguisorbes		Prairies maigres
<i>Thymelicus lineola</i>	Hespérie du dactyle		Prairies
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque		Prairies
Lycènes			
<i>Cacyreus marshalli</i>	Brun du pélargonium		Prairies
<i>Cupido alcetas</i>	Azuré de la faucille		Prairies
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle		Prairies
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle		Prairies maigres
<i>Cyaniris semiargus</i>	Demi-Argus		Prairies
<i>Lycaena hippothoe</i>	Cuivré écarlate	LRGenevois : quasi-menacé	Alpages du Salève
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun		Prairies
<i>Lycaena tityrus</i>	Cuivré fuligineux		Prairie de fauche du Salève
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu céleste		Prairie de fauche du Salève
<i>Plebejus argus</i>	Argus bleu		Prairies maigres
<i>Plebejus argyrognomon</i>	Azuré des coronilles	LRGenevois : quasi-menacé	Prairies maigres
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la bugrane		Prairies
<i>Satyrrium w-album</i>	Thécla de l'orme	LRGenevois : quasi-menacé	Lisières, clairières
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du bouleau		Lisières, clairières
Nymphalidés			
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour		Prairies, lisières
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue		Prairies, lisières
<i>Apatura ilia</i>	Petit Mars changeant		Ripisylves, lisières
<i>Aphantopus hyperantus</i>	Tristan		Lisières, clairières
<i>Araschnia levana</i>	Carte géographique	LRGenevois : quasi-menacé	Lisières, mégaphorbiaies
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne		Lisières, clairières
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette		Prairies maigres, lisières
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la ronce		Lisières, haies
<i>Brintesia circe</i>	Silène		Lisières, clarières
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun		Prairies
<i>Erebia medusa</i>	Moiré franconien	LRGenevois : vulnérable	Alpages du Salève
<i>Issoria lathonia</i>	Petit nacré		Alpages du Salève
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère		Lisières ensoleillées
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain		Clairières, allées forestières
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil		Prairies
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil		Prairies
<i>Melitaea athalia</i>	Mélitée du mélanpyre		Alpages du Salève

<i>Melitaea parthenoides</i>	Mélitée de la lancéole	LRGenevois : vulnérable	Alpages du Salève
<i>Nymphalis antiopa</i>	Morio	LRGenevois : danger critique	Bois et lisières
<i>Nymphalis polychloros</i>	Grande Tortue		Clairières et lisières
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis		Clairières et lisières
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable		Lisières et haies
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis		Lisières et haies
<i>Speyeria aglaja</i>	Grand nacré	LRGenevois : vulnérable	Alpages du Salève
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain		Prairies, lisières
<i>Vanessa cardui</i>	Belle-Dame		Prairies
Papilionidés			
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé		Prairies maigres
<i>Papilio machaon</i>	Machaon		Prairies
Piérides			
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore		Lisières, clairières
<i>Aporia crataegi</i>	Gazé		Clairières, prairies maigres
<i>Colias crocea</i>	Souci		Prairies
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron		Lisières, clairières
<i>Pieris brassicae</i>	Piéride du chou		Prairies
<i>Pieris napi</i>	Piéride du navet		Prairies
<i>Pieris rapae</i>	Piéride de la rave		Prairies

LRGenevois : Liste rouge des insectes du bassin genevois (2009)

Odonates

Les odonates ont fait l'objet d'un inventaire spécifique dans le cadre des démarches Natura 2000 entre 2011 et 2013¹¹. Plus récemment et sur le reste de la commune, les données sont issues de relevés ponctuels compilés sur les bases de données Biodiv'aura et Faune-aura. Depuis 2000, près de 200 observations ont ainsi pu être collectées, permettant d'identifier 19 espèces distinctes.

Les mares d'alpage ensoleillées constituent des milieux particulièrement intéressants pour les odonates, sous réserve d'être protégées du piétinement du bétail. Deux espèces patrimoniales inscrites au Plan National d'Action en faveur des odonates sont présentes sur ce type de milieu sur la commune d'Archamps. Le Leste fiancé, dont les mentions récentes à l'échelle départementale se cantonnent au massif du Salève, a été exclusivement relevé sur la mare de la Piollière. L'espèce est considérée en danger critique sur le bassin genevois. L'Aesche des joncs est une espèce boréo-alpine menacée par le réchauffement climatique, en particulier sur ses stations de moyenne altitude, d'où son statut d'espèce vulnérable sur le bassin genevois. A signaler enfin sur l'une de ces mares d'alpage (mare de la Piollière), l'observation de l'Agrion mignon, espèce peu connue sur le département (29 mentions).

¹¹ Zones humides du Salève : Intérêts écologiques et recommandations de gestion – Diagnostic écologique (Odonates, et Macrophytes), 2011-2013, D. Leclerc, Rapport d'étude Syndicat Mixte du Salève.

Suites aux inventaires menés dans le cadre des démarches Natura 2000, des travaux de restauration ont été réalisés sur certaines mares d'alpage. Ces démarches sont en standby aujourd'hui.



Aperçu des odonates remarquables présents sur les mares d'alpage du Salève: le Leste fiancé (photo D. Leclerc), dont la distribution départementale se cantonne au Salève, l'Aeschna des joncs (photo M. Maire) et l'Agrion mignon (photo Y. Fol).

Les mares forestières sont généralement moins favorables aux odonates. Toutefois, les sites les plus dégagés accueillent un cortège d'espèces communes des eaux stagnantes comme la Libellule déprimée, l'Aeschna bleue, l'Agrion jovencelle, l'Agrion porte-coupe, l'Anax empereur... Plus localement sur les secteurs de Mont Fort, du Crémillon et des Pommeraies, certaines mares présentant des ceintures de végétation aquatique, permettent la présence d'espèces aux exigences écologiques plus marquées comme la Cordulie bronzée, le Crocothémis écarlate, le Sympétrum sanguin ou le Sympétrum fascié.

Sur la zone d'activité, quelques espèces ont également été observées au niveau des bassins végétalisés, parmi lesquelles l'Aeschna affine, espèce peu connue sur le département (34 mentions).

Listing des odonates observés sur la commune d'Archamps

(données de l'étude 2011-2013 relative aux odonates du Salève et de Biodiv'Aura)

Anisoptères (libellules)			
<i>Aeshna affinis</i>	Aeschna affine		Mares avec végétation aquatique (1 site)
<i>Aeshna cyanea</i>	Aeschna bleue		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Aeshna juncea</i>	Aeschna des joncs	LRGenevois vulnérable	Mares d'alpage (3 sites)
<i>Anax imperator</i>	Anax empereur		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Cordulegaster boltonii</i>	Cordulégastré annelé		Ecoulement forestier
<i>Cordulia aenea</i>	Cordulie bronzée		Mares avec végétation aquatique (2 sites)
<i>Crocothemis erythraea</i>	Crocothémis écarlate		Mares avec végétation aquatique (2 sites)
<i>Libellula depressa</i>	Libellule déprimée		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Libellula quadrimaculata</i>	Libellule à quatre tâches		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Sympetrum sanguineum</i>	Sympétrum sanguin		Mares avec végétation aquatique
<i>Sympetrum striolatum</i>	Sympétrum fascié		Mares avec végétation aquatique (2 sites)
Zygoptères (demoiselles)			
<i>Calopteryx virgo</i>	Caloptéryx vierge		Eaux courantes

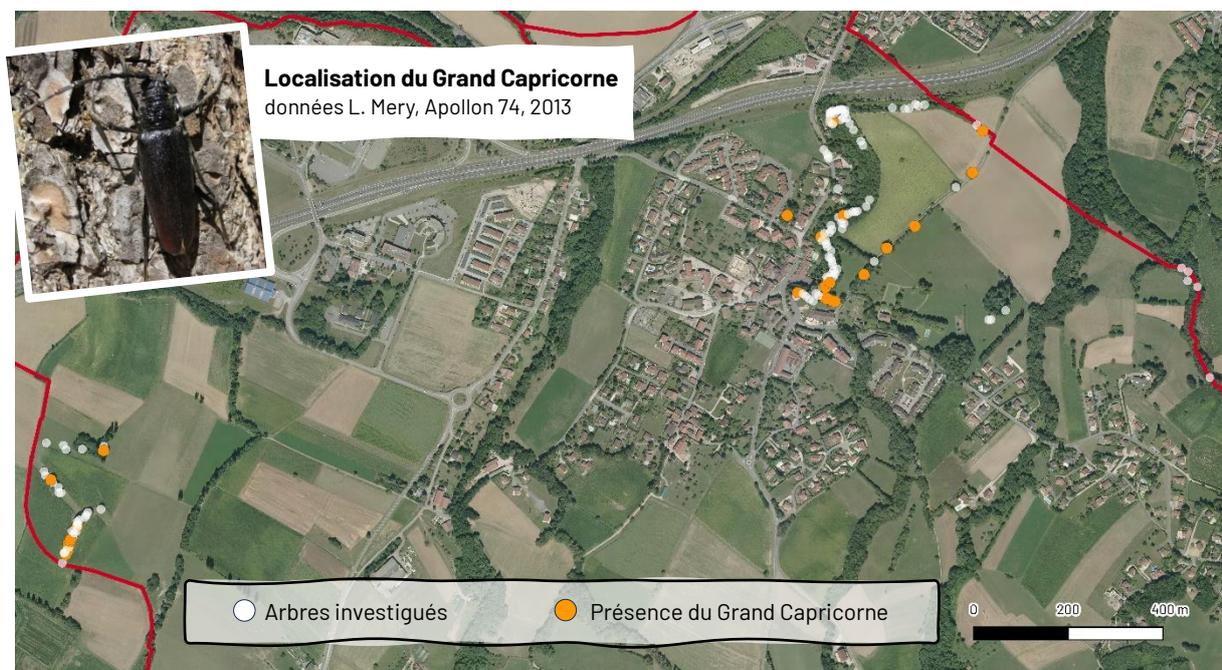
<i>Coenagrion puella</i>	Agrion jouvencelle		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Coenagrion scitulum</i>	Agrion mignon		Mare d'alpage (1 site)
<i>Enallagma cyathigerum</i>	Agrion porte-coupe		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain		Mares d'alpage (1 site)
<i>Lestes sponsa</i>	Leste fiancé	LRGenevois en danger critique	Mare d'alpage de la Piollière
<i>Pyrrhosoma nymphula</i>	Nymphe au corps de feu		Faciès variés de points d'eau (distribution large)
<i>Sympecma fusca</i>	Leste brun		Mares avec végétation aquatique (1 site)

LRGenevois : Liste rouge des insectes du bassin genevois (2009)

Coléoptères

Parmi l'ordre des coléoptères, les connaissances se concentrent sur le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), espèce protégée à l'échelle nationale, qui a fait l'objet d'investigations spécifiques en 2013 à l'échelle du Genevois dans le cadre du Contrat corridors biologiques¹². Le Grand Capricorne est inféodé au Chêne pédonculé, sa larve xylophage se développant dans les vieux chênes.

Sur la commune d'Archamps, plus d'une centaine de chênes ont été investigués en 2013, permettant de repérer 27 arbres colonisés par le Grand Capricorne. Une vingtaine d'observations du Grand Capricorne ont été réalisées le long du sentier des Chênes, d'où un enjeu fort de préservation de ce réseau d'arbres remarquables. Les investigations menées au sein des bosquets au Sud-Ouest des Douves ont également révélé la présence du Grand Capricorne en limite communale avec Neydens. Ces inventaires n'ont fait l'objet d'aucun complément/remise à jour depuis 2013.



¹² Inventaire du Grand Capricorne, Contrat corridors biologiques « Champagne - Genevois », 2013, Apollon74, Communauté de communes du Genevois, Interreg IV, France-Suisse 2007 - 2013